

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2020

Membres présents : 19/19

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin, 19 heures, salle de la mairie étaient réunis sous la présidence de M.Jean-Claude MANDRY, Maire : M.Michel STOCKER, Mme Pascale STIRMEL mandataire de Mme Sabine SCHMITT, M.Eric MULLER, adjoints au maire, M.Claude KOST, Mme Edith CARL, Mme Véronique KAUFFER, M.Christophe MONNOYER, M.Michel SPITZ mandataire de Mme Elodie SPITZ, Mme Isabelle LAGRANGE, M.Philippe STUMPF, Mme Isabelle WITTEK, Mme Céline BECK, Mme Cynthia RIBEIRO GOMES, M.Auguste MATHIS, M.Maxime LUTZ et M.Xavier WOLFFER.

1) Après approbation du procès-verbal de la séance du 08 juin 2020, M.le Maire passe à l'ordre du jour.

2)ACCESSIBILITE CHAPELLE STE-MARGUERITE

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, fait le point concernant ce projet approuvé par le conseil municipal précédent. Le diagnostic accessibilité ayant été établi, les services de la Direction Régionales des Affaires Culturelles du Grand Est, de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Bas-Rhin et la commission des bâtiments pourront définir les travaux à réaliser.

Il est rappelé que cet investissement est estimé à 130.000,-€ TTC avec une participation financière des « Amis de la Chapelle » de 30.000,-€.

3)SECURISATION DE LA ROUTE D'ANDLAU

L'entreprise de travaux publics VOGEL effectuera la pose des enrobés du trottoir mi-juillet. Ce chantier a pris du retard en raison de la crise du COVID mais également à cause de la réalisation d'un branchement électrique souterrain d'une nouvelle construction prévue le 08 juillet.

4)REPLACEMENT LUMINAIRES

Après avoir entendu toutes les explications de M.Jean-Claude MANDRY, Maire et se basant sur la réussite de la rue des Alliés,
le Conseil,

- *approuve le principe d'équiper l'éclairage public des rues du village avec des lampes à led,
- *décide la réalisation de cet investissement en plusieurs tranches
- *demande à la commission de voirie de peaufiner en premier le dossier de la rue Ste-Marguerite en listant les équipements nécessaires et en demandant plusieurs devis.

5)LOTISSEMENT DE LA RUE DE LA MONTAGNE

M.Jean-Claude MANDRY, Maire, fait l'historique concernant l'achat de ce terrain et présente les différentes esquisses d'aménagement possibles. Le bureau M2i à Wingersheim, maître d'œuvre choisi le 02 mars 2020 par le conseil municipal, réalisera l'ensemble des études et plans qui seront soumis à l'approbation des élus.

Il est à noter que ces travaux font l'objet d'un budget annexe.

.....

6) FUTURE DESTINATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Suite à la construction de nouveaux locaux, l'IME Cottolengo a libéré le 01 juillet dernier, l'ancien presbytère sis au 14, rue de l'Eglise.

M.le Maire explique qu'il a contacté l'OPUS 67 et le Conseil Départemental pour lui expliquer les modalités de mise en disposition du bâtiment sous forme de bail emphytéotique avec réalisation de logements.

Les élus approuvent cette démarche mais demandent également l'étude d'autres possibilités d'utilisation ou de vente de l'immeuble.

La décision finale sera prise par le conseil municipal sur avis de la commission des bâtiments.

7) BUDGET PRIMITIF 2020

M. Michel SPITZ, Président de la Commission des Finances, présente les différentes propositions arrêtées, en dépenses et en recettes, par les membres lors de la séance du 16 juin 2020 :

* Fonctionnement	1.397.500,-€
* Investissement	1.409.300,-€ avec les restes à réaliser.

Ces crédits permettront notamment les investissements suivants : mise en conformité de l'accessibilité à la chapelle Ste-Marguerite (130.000,-€), travaux à l'école maternelle (100.000,-€), sécurisation de la route d'Andlau (107.000,-€).

Fort de ces explications, l'assemblée,

*en raison de la conjoncture économique actuelle, décide de maintenir les taux d'imposition suivants :

Taxe foncier bâti 7,89% ; Taxe foncier non bâti 30,20% (Unanimité)

*vote le budget primitif présenté d'un montant global de 2.806.800,-€ (19 voix pour)

*approuve une enveloppe globale de 2.200,-€ qui sera reversée aux associations au prorata du nombre de licenciés jusqu'à 18 ans (Unanimité).

Par ailleurs, le budget annexe du lotissement de la rue de la Montagne équilibré à la somme 1.652.900,-€ (fonctionnement et investissement) est également approuvé à l'unanimité.

8) AMENAGEMENT FONCIER

Mme Pascale STIRMEL, adjoint au maire, informe que les membres de l'Association Foncière d'Epfig, lors de la séance du 29 janvier dernier, ont émis le souhait d'un aménagement foncier des terres agricoles situées au nord du ban communal en direction de Saint-Pierre.

Elle présente également d'une manière détaillée les objectifs et la procédure d'une telle opération.

Le Conseil, après avoir entendu toutes ces explications,

*demande au Conseil Départemental d'étudier l'opportunité de ce projet,

*autorise le Maire à signer les documents y relatifs.

.....

9) INFORMATIONS

En fin de séance,

M.Jean-Claude MANDRY, Maire,

*dans le cadre des élections sénatoriales fixées au dimanche 27 septembre, informe que le conseil municipal sera convoqué le vendredi 10 juillet pour désigner les grands électeurs,

*invite les conseillers à participer à la cérémonie officielle du 14 juillet qui débutera à 9h45mn

*fait part que la municipalité de Welkenraedt a totalement approuvé le report en 2021 des festivités du 50^{ème} anniversaire du jumelage.

M.Michel STOCKER, adjoint au maire,

*donne connaissance que les lampadaires hors d'usage de l'ancien terrain de basket-ball extérieur seront enlevés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an comme ci-dessus.